

BULLETTIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX
N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin
paraîtra le 21 Février

L'IMPOT sur les bénéfices agricoles en 1925

Sur cette matière fiscale aussi complexe que changeante, il paraît utile de donner à nos adhérents quelques renseignements sur l'état actuel des dispositions qui seront appliquées en 1925, sous réserve toutefois des modifications que pourrait apporter au dernier moment la loi de finances, toujours en discussion devant le Parlement.

Il faut bien distinguer l'impôt cédulaire et l'impôt général sur le revenu.

A. Impôt cédulaire. — Il est établi par l'Administration des Contributions directes, au nom de chaque exploitant, sur un bénéfice forfaitaire résultant de l'application de coefficients variables à la valeur locative (c'est-à-dire au revenu imposable porté aux matrices cadastrales, majoré de 1/4 des terres, prés, vignes ou autres cultures de l'exploitation).

Les coefficients applicables en 1925 pour déterminer les bénéfices agricoles de 1924 ne sont point encore fixés.

Les premiers 1.500 francs de bénéfice sont exemptés ; les 2.500 francs qui suivent, comptés pour 1/2, le surplus pour la totalité ; c'est ce qu'on appelle les abattements.

En cas d'impôt de bail à moitié fruits, le propriétaire et le métayer seront imposés, chacun personnellement, sur la moitié du bénéfice agricole forfaitaire total. Mais les abattements, qui profitent à chaque métayer, ne joueront pour le propriétaire qu'une seule fois, sur l'ensemble de ses propriétés.

B. Impôt général sur le revenu. — Ne sont assujettis à cet impôt complémentaire que les personnes dont les revenus en 1924 ont dépassé 7.000 francs. Elles doivent faire avant le 1^{er} mars, sur les formules de l'Administration, la déclaration de leurs divers revenus.

Que doivent-elles déclarer ? d'abord comme revenus fonciers, puis comme bénéfices agricoles de leurs terres ? Trois cas sont à envisager :

1° Le propriétaire exploite lui-même : Il déclare au 2^e des catégories de revenus, le revenu cadastral de ses terres qui représente fiscalement la rente du capital immobilier, et ensuite au 4^e le bénéfice agricole forfaitaire calculé comme il est dit ci-dessus pour l'impôt cédulaire ; sous cette réserve, que si les coefficients pour 1924 ne sont point fixés avant le 1^{er} mars, il faudra bien faire la déclaration en appliquant aux valeurs locatives les coefficients de l'an dernier, c'est-à-dire : 1,50 pour les terres, 3 pour les prés, 2,50 pour les vignes et les vergers, 4 pour les jardins et cultures maraichères, 1 pour toutes autres cultures.

2° Le propriétaire n'exploite pas et afferme : Il n'a à déclarer que le revenu foncier cadastral au 2^e §. Rien au titre des bénéfices agricoles qui ne regardent que le fermier.

3° Le propriétaire loue à moitié fruits : Jusqu'à présent, le propriétaire déclarait au 2^e § le revenu cadastral représentant l'intérêt de son capital (immeubles non bâtis). Puis il faisait masse des valeurs locatives des terres, prés, etc., et de leur bénéfice agricole qui ensemble constituent le produit global forfaitaire de la métairie, il en prenait la moitié et la déclarait au § 4^e comme sa part de bénéfice, mais après en avoir déduit le revenu cadastral déjà déclaré au 2^e §.

Il semble qu'à la suite de nouvelles instructions, l'Administration voudrait exiger la déclaration de moitié des bénéfices agricoles, sans aucune déduction du revenu foncier. Nous estimons cette prétention abusive, elle conduit à imposer deux fois le même revenu.

Le propriétaire à moitié fruit ne perçoit pas, en effet, d'abord l'intérêt de son capital-immeuble, puis en sus la moitié des bénéfices nets de l'exploitation ! Que resterait-il pour le métayer ?

Le colonat partiaire, que nous appelons à tort bail à moitié, est précisé par la loi du 18 juillet 1889 ; elle le considère comme un contrat spécial se rapprochant bien

plus d'une société agricole que d'un bail. Propriétaire et métayer apportent tous deux un capital de nature différente à l'association. Ils partagent par moitié les produits nets ; la part de chacun représente globalement la rémunération de son apport social et le boni supplémentaire résultant d'une exploitation et d'un effort communs.

Aussi croyons-nous que les nouvelles tendances de l'Administration ne procèdent que de théories économiques inexécutes dans leurs applications et d'une fausse compréhension du colonat partiaire.

Nous ne pouvons qu'engager les intéressés à résister aux prétentions du fisc et, le cas échéant, à les soumettre à la justice administrative par des réclamations contentieuses.

L. L.

Note de la direction des Services agricoles de la Loire-Inférieure

Soins à donner aux Blés

Un automne et un hiver humides, des pluies abondantes et battantes, ont enlevé à nos terres les engrais solubles les plus actifs, ceux qui assurent la nourriture de la jeune céréale lors du tallage.

Il faut sans tarder, dès février, nitrater les champs, à la dose de 100 à 150 kilos à l'hectare.

La douceur de la température, favorise le développement des mauvaises herbes : jarzeaux, renouées des champs (pied-cour), luzernes maculées, sanves, rayonnelles, chardons, coquelicots, nielles vénéreuses, vipérines, etc.

Il faut dès février-mars, commencer le traitement des champs à l'eau acidulée, celui-ci donne encore des résultats intéressants s'il est exécuté en avril-mai, à condition de bien mouiller les mauvaises herbes.

L'organisation d'un chantier doit être prévue lors des traitements, de façon à en permettre l'exécution rapide et avec le minimum de main-d'œuvre ; il pourra comprendre, outre le pulvérisateur et une grande cuve en bois, un vide-touries, une pompe pour le remplissage de l'appareil, un tonneau sur chariot pour le transport de l'eau, quelques seaux toujours remplis d'eau et éventuellement des tréteaux, et madiers permettant de placer les touries d'acide, au moment de la préparation de la solution acide.

Les plus grandes précautions sont à prendre au cours des travaux, en ne perdant pas de vue que les yeux des travailleurs ne doivent jamais être exposés à recevoir de gouttelettes de liquide acide ; le port de lunettes en verre ordinaire, bien ajustées, est à recommander ; si, par exemple, un arrêt se produit dans le débit d'un jet, bien se garder d'examiner celui-ci de près, de crainte qu'il ne se produise une projection d'eau acidulée.

Les quelques seaux d'eau placés près du chantier, permettent d'éviter les petits inconvenients dus aux brûlures du liquide ; il suffit pour cela de mouiller abondamment la partie atteinte.

L'acide sulfurique qui doit être préféré est celui à 52-53°, il est mélangé à raison de 10 à 12 litres à 90 ou 88 litres d'eau, en versant lentement l'acide dans l'eau tout en agitant avec un bâton ; la solution refroidie est pulvérisée à la dose de 800 à 1.200 litres à l'hectare.

Avec un appareil attelé, il est possible de traiter au moins 50 ares à l'heure ; le prix de revient du traitement à l'hectare est d'environ 80 francs. Avec un appareil à dos 50 ares peuvent être convenablement traités en une journée.

Les traitements doivent être faits par temps sec, ni pluies ni rosées ; atmosphère calme, l'époque la plus favorable pour les céréales d'automne se place en février-mars, lorsque la majorité des plantes adventices est levée et alors que la céréale ne recouvre pas les jeunes plantes ; pour les orges, avoines de printemps les traitements seront faits en avril-mai.

Bien entendu on ne saurait traiter les céréales dans lesquelles auraient été semés trèfle ou luzerne ; mais rien n'empêche de semer ces graines quelques jours après les traitements à l'eau acidulée.

La solution acide employée ronge un peu les feuilles de la céréale, de sorte qu'après les traitements les champs semblent être bien atteints ; une quinzaine de jours suffit pour permettre aux céréales traitées (blé, avoine, orge) de rattraper, en

Il est recommandé de faire suivre les traitements d'un herbage et d'un roulage, effectués lorsque la végétation est redevenue normale.

L'eau acidulée a encore pour effet de détruire les *toches*, si nuisibles à nos jeunes céréales.

L'acide sulfurique peut s'obtenir aux plus justes prix et conditions en s'adressant à l'une des quatre fabriques d'acide sulfurique qui existent à Nantes :

Les Fils de Jacques Jouan, la Société R. Delafoy et C^o, les établissements Kuhlmann, et la Société de Saint-Gobain ou aux Syndicats agricoles qui fournissent ce produit à leurs adhérents.

Pour les prix et conditions, il y a lieu de s'adresser directement aux fournisseurs, qui indiquent les cours pratiqués selon le degré de l'acide et les conditions de livraison (citernes, wagons-réservoirs, touries, etc.). Prix actuels de 19 à 20 fr. les 100 kilos.

En ce qui concerne les instruments, il est possible d'obtenir des appareils à dos entre 130 fr. et 210 fr., selon le nombre de jets et la marque du fabricant ; des appareils à traction depuis 1.600 fr. jusqu'à 2.500 fr., selon construction.

Les Syndicats et représentants de machines agricoles peuvent fournir avec tous renseignements utiles, les instruments nécessaires.

L. DANGUY,
Ingénieur agronome,
Directeur des Services Agricoles.

Les Légumineuses fourragères

LES GESSES ET LES POIS

Les Gesses (*Lathyrus*), qu'il ne faut pas confondre avec les Vesces (*Vicia*), sont, comme ces dernières, des légumineuses annuelles, bisannuelles ou vivaces et grimpant à l'aide de vrilles. Elles s'en distinguent, toutefois, aisément, à leur faciès et à divers caractères, à leurs tiges et leurs pétioles souvent ailés, à leurs feuilles ne portant généralement qu'une ou deux paires de grandes folioles allongées, veinées, à leurs gousses présentant souvent deux ailes sur le dos, etc. Les populaires pois de senteur et pois vivaces sont, botaniquement, des Gesses.

Presque toutes renferment, dans leurs graines, en quantité variable, toutefois, suivant les espèces et les régions où elles sont cultivées, un alcaloïde nocif, désigné sous le nom de « Lathyrine », qui les rend suspectes, dangereuses ou même mortelles. On a cité de nombreux accidents survenus à des animaux nourris avec des graines de jarosse (*C. Cicera*) importées des Indes, et de ces morts causés par les graines formées dans le fourrage par la gesse des prés (*L. pratensis*), commune chez nous. Par contre, celles de la gesse blanche (*L. sativus*) sont si peu nuisibles qu'on les utilise pour l'engraissement des animaux et que les grains verts sont consommés à l'instar des petits pois par les habitants de certaines contrées. On ne cultive, d'ailleurs, comme plantes fourragères, que deux ou trois espèces dont voici les aptitudes, la valeur et le traitement.

GESSE BLANCHE, dite aussi Lentille d'Espagne, Pois de brebis, Pois breton (*Lathyrus sativus*). — D'origine méridionale et orientale, cette gesse est annuelle, haute d'environ 60 centimètres, à tiges et gousses fortement ailées, à fleurs variant du blanc au bleu et au rose et à gousses larges, courtes et plates, renfermant trois ou quatre grosses graines aplaties, blanchâtres et rugueuses.

Le mérite de la gesse blanche réside dans sa rusticité qui lui permet de croître dans les terres médiocres, calcaires ou sableuses et plutôt sèches, l'humidité lui étant nuisible. Son fourrage, qui se consomme en vert ou en sec, est de bonne qualité pour tous les animaux et recherché des moutons.

On la sème en fin mars-avril dans le Nord et à l'automne dans le Midi, en mélange avec une céréale, du seigle à l'automne, de l'avoine ou de l'orge au printemps, pour la soutenir, comme d'ailleurs la vesce, et à raison de 150 à 200 kilogr. à l'hectare.

GESSE, JAROSSE, GAROUSSE, JARAT, JAROSSE (*Lathyrus Cicera*). — Indigène et assez commune dans les moissons du Midi, cette gesse, également annuelle et assez voisine de la précédente, s'en distingue par sa taille plus élevée, atteignant jusqu'à 80 centimètres dans les bonnes terres, par

ses fleurs rougeâtres, par ses gousses non ailées et surtout par ses graines de moitié plus petites, moins plates, grises et marbrées de noir. Elles sont, en outre, franchement vénéneuses et doivent être écartées de toute alimentation. Mais son fourrage, à la condition d'être coupé jeune, dès le commencement de la floraison, et en tout cas avant la formation des gousses, est très estimé des bêtes à cornes, des moutons en particulier ; on le dit trop échauffant pour les chevaux.

Plus rustique et plus robuste que la gesse blanche, la jarosse s'accommode encore mieux des terres pauvres, calcaires ou sableuses, mais non humides. Elle se sème aux mêmes époques et de la même manière, également en mélange avec une céréale et à raison de 150 à 200 kilogr. à l'hectare.

Ces deux plantes sont surtout précieuses pour le Midi, tant en raison de leur résistance à l'air chaud et sec que de leur accommodation des terres pauvres, calcaires, pierreuses, etc. et, comme telles, elles rendent de signalés services aux agriculteurs des régions ingrates où elles remplacent les vesces qui sont plus exigeantes.

GENSE VIVACE DES BOIS (*Lathyrus sylvestris*). — Grande et forte plante, de longue durée, dont les grandes tiges, largement ailées, atteignent aisément deux mètres dans les bonnes terres. Les feuilles n'ont que deux grandes folioles allongées et les fleurs, qui sont roses et réunies par trois-quatre, donnent naissance à des petites gousses pointues, non ailées, renfermant une douzaine de petites graines arrondies, grises et tuberculeuses.

La longue durée et le grand développement de la gesse des bois, ainsi que sa résistance à la sécheresse, rendraient cette grande légumineuse fort intéressante si son fourrage n'était d'une amertume telle qu'il rebute les animaux, et ses graines aussi rares dans le commerce. La variété améliorée, du D^r Wagner, réputée sans amertume, n'a pas confirmé ce mérite. D'autre part encore, les plantes n'acquiescent toute leur force de production qu'à la troisième année ; il faut les semer en lignes espacées d'environ 30 centimètres, les biner, etc., toutes raisons qui font abandonner la culture de cette gesse, une des plus fortes du genre.

POIS GRIS, DE PRINTEMPS ET D'HIVER (*Pisum sativum*). — Ce pois, de même espèce et qui ne diffère, en somme, de nos pois potagers que par son grand développement, lui permettant d'atteindre deux mètres, par ses fleurs violettes et petits grains gris moultetés, est une plante fourragère alimentaire à la fois par ses fanes et par ses graines complètement dépourvues de principe amer. Elle renferme même une certaine quantité de matières sucrées qui la rendent nutritive et la font apprécier des animaux, les cosses, en particulier, que les nourrisseurs des vaches laitières. Même après la récolte de celles-ci, les fèves sont encore appréciées des animaux et comme elles se sèchent aisément, les cultivateurs les conservent pour nourrir leur bétail durant l'hiver. Cependant, le pois aimant la fraîcheur et se desséchant rapidement, lorsque survient la chaleur et la sécheresse, il ne peut être cultivé avec succès au point de vue fourrage que dans le Nord et l'Ouest de la France ; même semé d'automne dans le Midi, sa réussite est toujours aléatoire, car les variétés fourragères sont plus tardives que les potagères.

Le pois gris d'hiver ne diffère de son congénère que par sa rusticité et aussi sa productivité plus grande ; ce n'est, toutefois, que dans les régions à climat doux que le pois gris peut être semé d'automne, car il souffrirait et se trouve parfois détruit par les gelées sous le climat parisien.

On cultive encore, comme plante fourragère, le pois perdid, qui n'offre pas d'avantage marqué sur le précédent et même diverses variétés potagères à grand développement, telles que le gros carré vert normand. Enfin, dans les pays du Nord, notamment en Angleterre, en Hollande, où les pois sont particulièrement appréciés comme fourrage, de nombreuses variétés à grain coloré, vert ou blanc, ont été créées pour cet usage.

Les pois fourragers se sèment, comme les autres légumineuses annuelles, en mélange avec une céréale d'automne ou de printemps et à raison de 150 à 200 kilogr. à l'hectare.

S. MOTTET.

(Journal d'Agriculture pratique).

LES AVOINES NOIRES LIGOWO X BRIE ET BRIELIGO

Les avoines noires Ligowo x Brie se présentent, ainsi que nous allons le voir, comme des races bien spéciales sous de nombreux rapports.

Elles ont été obtenues par M. Schribaux à la suite du croisement de l'avoine blanche de Ligowo par l'avoine noire de Brie.

Parmi les nombreuses formes apparues par disjonction dans les deuxième et troisième générations, M. Schribaux en a retenu particulièrement quatre, qui ont été multipliées, puis offertes simultanément à la culture sous les noms d'avoine Ligowo x Brie n° 176 et avoine Ligowo x Brie n° 186.

En 1920, nous recevions un échantillon copieux de chacune de ces avoines, pour en poursuivre l'étude dans nos champs d'expériences.

En dehors de la couleur du grain, ces quatre races ne présentent que fort peu d'affinités avec l'avoine noire de Brie. Elles se rapprochent beaucoup plus de l'avoine de Ligowo dont elles possèdent sensiblement la même précocité et la même forme de grains, avec toutefois plusieurs particularités que l'on n'observe chez aucun des deux géniteurs. Les grains de ces quatre races présentent en commun plusieurs caractères qui leur sont propres et qui permettent de les distinguer facilement de ceux des autres races cultivées à grains noirs.

Ces caractères sont les suivants : la baguette (ou rachilla) est courte et sans cannelures latérales ; les grains de l'épillet se désarticulent beaucoup plus facilement que dans les autres avoines cultivées dérivées de l'*Avena sterilis*, où la désarticulation n'a pas lieu, les grains étant mis en liberté par la rupture du rachilla ou axe de l'épillet.

D'autre part, les flancs de la glumelle dorsale portent latéralement des soies rigides, qui font défaut chez les deux ascendants, ainsi que les deux pinceaux latéraux de soies portés tout à la base du talon du grain ; de plus, en terre fertile, ces avoines présentent fréquemment au sommet de la panicle les épillets à quatre grains, particularité que nous n'avons observée que chez l'avoine Noire sans Rivale, race anglaise à gros grain noir comme celui des avoines Ligowo x Brie, mais dépourvue de soies sur les flancs et sur le talon. Enfin, la glumelle dorsale est couverte de fines granulations serrées et les nervures sont munies vers le sommet de dents qui existent également dans les espaces compris entre ces dernières, comme dans l'avoine Blanche de Ligowo.

D'une façon générale, cette structure granulée de la surface donne aux grains de ces avoines un aspect mat ; tandis que les grains des avoines à granulations très fines et parsemées ont un aspect luisant.

La plupart de nos avoines noires indigènes, telles que les avoines Noires de Brie, Jonnette, Etampes, etc., sont à grain mat, avec nombreuses granulations, alors que presque toutes les avoines originaires du Nord de l'Europe sont à très faibles granulations avec, par suite, un aspect plus ou moins luisant. Ce sont en particulier les avoines Noire de Hongrie, Noire de Groningue, Noire Grand Mogol, Noire de Russie, Noire Cloche, etc. Dans ces avoines, la glumelle ventrale est particulièrement luisante.

Voyons maintenant quels sont les caractères particuliers des quatre formes indiquées ci-dessus, observés sur les lots originaux.

Il convient d'abord de faire remarquer que si, dans l'aspect et la forme de leurs grains, ces quatre formes, ainsi que nous venons de le voir, présentent des affinités évidentes, permettant de les distinguer aisément des autres races à grain noir cultivées dans notre pays, il n'en est pas moins vrai qu'elles ont, d'autre part, des caractères propres suffisamment tranchés pour qu'il soit possible de les différencier les unes des autres, principalement dans des essais comparatifs.

1^{re} Forme. — Avoine Ligowo x Brie n° 176. — Chaux fort rigide et assez élevée ; feuille supérieure courte et érigée, inflorescences dans l'ensemble, assez unilatérales à l'épiaison, plus tard présentant un aspect semi-unilatéral très irrégulier. Epillets le plus souvent à trois grains, surtout au sommet des principaux rameaux ; en sols riches, il n'est même pas rare d'en observer à quatre grains.

Gros grain noir ou brun noirâtre se rapprochant assez, comme grosseur et forme, de celui de l'avoine Blanche de Ligowo, et très fréquemment aristé ; écales dures et épaisses, sensiblement plus que dans les trois autres formes et que dans l'avoine Blanche de Ligowo. De même précocité que cette dernière, elle est encore plus résistante à la verse, mais avec une certaine prédisposition à l'échaudage qui sera évité par la pratique de semis exécutés de très bonne heure au printemps.

2^e Forme. — Avoine de Ligowo x Brie n° 176. — Cette avoine se rapproche assez de la précédente, principalement par le port de sa panicle plus ou moins unilatérale au moment de la floraison, pour présenter ensuite un port irrégulier intermédiaire, jusqu'à être assez franchement paniculée à l'approche de la maturité ; feuille supérieure assez courte et dressée ; chaume un peu moins élevé que dans le n° 27.

Epillets à deux et souvent trois grains, voisins comme forme de ceux de l'avoine Blanche de Ligowo ; grains noirs ou bruns-noirs à barbe moins fréquente et avec écales sensiblement moins épaisses que dans l'avoine précédente. Toutes les deux offrent la plus grande irrégularité dans la hauteur des chaumes, ainsi que dans la tenue et la forme de la panicle. Cette forme est l'une de celles qui sont les plus répandues à l'heure actuelle dans les cultures de la Beauce et de la Brie, où elle est venue supplanter en partie l'avoine Noire de Brie qui y dominait avant guerre.

3^e Forme. — Avoine Noire de Ligowo x Brie n° 9. — Forme se distinguant des deux précédentes par le port de sa panicle qui est, dans l'ensemble, de faciès ovalaire à l'époque de la floraison. La panicle en est assez haute et forte, de très bonne tenue.

Epillets à deux et souvent trois grains, très renflés et très pleins, assez fréquemment aristés ; écales assez épaisses, tallage moyen. Précocité peu différente de celle de l'avoine de Ligowo.

4^e Forme. — Avoine Noire Ligowo x Brie n° 186. — Cette hybride a une allure sensiblement différente de celle des trois autres, se rapprochant toutefois davantage de l'hybride n° 9 par la tenue de son inflorescence qui est très irrégulièrement paniculée. Elle en diffère toutefois par ses chaumes moins forts et un peu moins élevés, ainsi que par la forme de ses grains un peu plus allongés et moins renflés avec une proportion notablement moins élevée de grains aristés.

Comme le n° 176, cette avoine est fort répandue, à l'heure actuelle, dans les cultures de la Beauce et de la Brie. Toutes les deux sont très estimées.

Si ces quatre hybrides sont loin d'avoir les qualités du grain de l'avoine Noire de Brie, elles ont incontestablement le grand avantage sur cette dernière d'être plus précoces, moins exigeantes, beaucoup plus résistantes à la verse, tout en donnant un rendement bien supérieur en grains à celui de cette vieille race française si difficile à maintenir bien pure, dont la production se restreint de plus en plus.

Nos premiers essais de 1920, avec des échantillons originaux, permirent de nous rendre compte de la valeur incontestable de ces avoines, mais qui avaient, d'autre part, l'inconvénient d'être mal fixées, se présentant comme des populations hétérogènes, avec une variation excessivement accentuée dans la hauteur des chaumes et le faciès de l'inflorescence. Dans chacune des parcelles occupées par l'un de ces hybrides, nous avions récolté séparément les pieds les plus remarquables, ces pieds furent ressemés séparément pour figurer dans des essais comparatifs.

Deux ans après, nous étions en possession de nombreuses sortes distinctes, les unes unilatérales, les autres paniculées à port ovalaire ou lâche et étalé.

Parmi toutes ces formes constituant ainsi des lignées pures, nous remarquâmes tout particulièrement la sorte 804, qui se présentait avec une supériorité évidente sur les autres parcelles cultivées comparativement, et c'est cette sorte qu'après les excellents résultats obtenus dans nos essais en grande culture, nous nous sommes décidés à multiplier pour la vente.

Cette avoine représente donc une lignée pure distincte séparée dans l'avoine Noire Ligowo x Brie n° 9 de M. Schribaux. Ses caractères distinctifs sont les suivants : Panicle très fournie, semi-étalée à l'approche de la maturité, qui survient sensi-

blement en même temps que celle de l'avoine blanche de Ligowo. Feuille supérieure allongée et rebombante. Paille forte, assez haute, remarquablement résistante à la verse.

Epillets biflores, dont les deux grains forment, dans leur ensemble, une sorte de bec comme dans l'avoine Noire de Brie. Premier grain de l'épillette orienté, très coloré, ouvert à la pointe, avec glumelle ventrale généralement déprimée comme dans la Brie.

Cette sorte diffère de l'avoine n° 9 par le port de sa panicule et par la forme de son grain à écorce sensiblement moins épaisse, rappelant beaucoup plus celui de l'avoine Noire de Brie. Nous lui avons donné le nom d'avoine Noire Briétoise, en associant les premières syllabes des deux géneurs tout en les intégrant, afin d'éviter toute confusion avec les autres formes d'avoine Ligowo. Elle actuellement cultivées.

Il est à noter que cette nouvelle variété, ainsi que les quatre formes obtenues par M. Schribaux, se distinguent de toutes les autres avoines noires cultivées par la présence de quelques soies sur les flancs et sur le talon du premier grain, soies qui constituent un caractère constant chez ces avoines et qu'il ne nous a pas été possible, jusqu'à ce jour, de faire disparaître.

Par son rendement excessivement élevé, son beau grain noir bien coloré, à écorce mince, ainsi que par sa résistance à la verse, jointe à une grande précocité, l'avoine Briétoise constitue pour les terres riches ou de bonne fertilité moyenne une race d'élite, excessivement avantageuse sous tous les rapports.

DENAÏFFE et COLLE-DENAÏFFE.

(Journal d'Agriculture pratique).

Cours des Bois

Décembre 1924.

Devons-nous continuer à donner ce titre à ces notes en présence des différences de prix fantastiques que nous avons pu relever, notamment pour les bois d'œuvre.

Le chêne, que nous cotions environ 200 francs au cinquième, a atteint dans les ventes des conservatoires forestiers limitrophes le prix de 230 fr. le mètre cube, c'est-à-dire environ 460 fr. au cinquième. Je sais bien que la qualité peut être différente, mais tout de même !

Le hêtre, dans une partie du département où il pouvait être estimé 110 fr. au cinquième, a trouvé preneur à 140 fr. au quart, ce qui donne 280 fr. environ au cinquième.

Dans la même région nous voyons à un kilomètre de distance un lot de pins maritimes, médiocres, vendus 105 fr. au cinquième.

Quant au peuplier, on trouve toute la gamme des prix, sans souvent qu'il y ait un motif de la différence. Les belles pièces atteignent sous peu le prix du chêne, si la hausse continue.

Les coupes de taillis sont commencées. Nous avons pu constater que les bûcherons continuent à tout abattre, sans ménager ni réserves, ni écorçage. Au prix où est l'écorce, c'est une forte perte pour les propriétaires.

Les halais se vendent 14 fr. la douzaine sur quai, gare rapprochée.

Evaluation de la propriété non bâtie. — Nous tenons à mettre en garde les classificateurs et propriétaires contre une grave erreur pour le revenu annuel des bois.

Quand vous admettez qu'un hectare de taillis, exploité à 20 ans, rend net 720 fr., il ne faut pas dire que le revenu annuel est de 720 fr. divisé par 20, c'est-à-dire 36 fr. L'erreur est considérable, les 720 fr. comprennent non seulement l'intérêt de chacune des 20 années, mais : 1° les intérêts des intérêts de la coupe n° 1 pendant 19 ans ; 2° les intérêts des intérêts de la coupe n° 2 pendant 18 ans, etc.

En réalité le revenu annuel n'est pas de 36 fr., mais c'est la somme qui placée à intérêts composés pendant 19 ans, produit le chiffre de 720 fr. Nous n'avons pas de table d'intérêts sous la main, mais cette somme doit être très inférieure à 20 fr. (au lieu de 36 francs).

La loi est formelle, c'est le revenu annuel que l'on doit rechercher. Veillons-y tous.

(Bulletin des Côtes-du-Nord).

La Valeur d'avenir de la Terre

M. Pierre Caziot, qui est un technicien des évaluations foncières, a examiné quel peut être l'avenir des valeurs terriennes, en étudiant les influences qui agissent sur ces valeurs.

La poussée vers la hausse est soutenue par l'inflation fiduciaire, l'orientation de l'épargne vers les valeurs réelles et le relèvement des prix des denrées agricoles. Inversement agissent fortement dans le sens de la baisse : la diminution de la population rurale (erise agricole), l'augmentation des salaires, l'incommodité de la terre comme valeur de placement, l'augmentation du taux des prêts hypothécaires, des frais d'entretien des bâtiments et des charges fiscales.

M. Caziot estime que l'inflation n'est plus guère possible chez nous, environnés que nous sommes par des pays à monnaie saine ou en voie d'assainissement monétaire. L'orientation de l'épargne vers les valeurs réelles est l'un des grands facteurs de hausse des biens ruraux. La terre est la richesse réelle par excellence.

Dans le sens de la baisse c'est la crise agricole, causée par la dépopulation. Si le nombre des travailleurs ruraux continuait à fléchir, la valeur de la terre fléchirait forcément. On doit aussi noter que la terre est une valeur incommode, les formalités d'une vente immobilière sont longues et les frais atteignent 16 %.

Une terre rapporte à peine 3 % à son propriétaire et les prêts hypothécaires coûtent maintenant 8 à 9 %. Les bâtiments ruraux coûtent de plus en plus cher à entretenir et les ouvriers du bâtiment disparaissent dans les campagnes.

M. Caziot étudie ensuite les charges par rapport à leur incidence, sur la valeur des biens ruraux. Les droits de mutation ont été relevés de 7 à 12 %. Les droits de succession ont été aggravés et la future loi de finances contient des dispositions inquiétantes, notamment au sujet de l'expertise des biens figurant dans les actifs successoraux.

La révision des évaluations foncières va aggraver les charges de la terre et l'impôt foncier sera en réalité de 16 % du revenu net ; avec les centimes départementaux et communaux et la taxe vicinale, les charges fiscales atteignent 25 à 30 %.

L'impôt sur le capital qui hante l'esprit des idéologues de la fiscalité, plus enclins aux fantaisies de l'imagination qu'aux données du simple bon sens, est complètement irréalisable. Transformé en annuités, il absorberait la plus grande partie sinon la totalité du revenu des immeubles. Ce serait la débâcle foncière et la disparition de la matière imposable. Quant à l'impôt sur l'accroissement de la richesse, il est absurde parce que l'Etat pourrait provoquer artificiellement cet accroissement par l'inflation et arriver ainsi au dépeuplement automatique des contribuables.

Dans sa conclusion, M. Caziot rappelle que le problème terrien se pose devant nous avec une complexité que nous n'avons jamais connue. La plus grande menace qui pèse sur la propriété rurale n'est pas la menace fiscale, le danger vient de nous-mêmes, et il revêt par cela même une pénible gravité.

Une terre comme la nôtre ne peut pas toujours être délaissée car c'est la meilleure qui soit dans le plus beau pays du monde. Que ceux qui la possèdent la garde et l'embellissent, c'est le meilleur emploi qu'ils puissent faire de leurs épargnes.

L'Azote

Quand on étudie cet élément que l'on nomme l'azote, on est confondu de la puissance ou paradoxe que ce mot, si court, renferme. Les anciens alchimistes prétendaient que c'était un corps simple. Oui, il est simple dans sa forme, mais terriblement compliqué dans ses effets. Il tue ou il donne la vie ; deux fins diamétralement opposées. Suivant les combinaisons dans lesquelles on le fait entrer, ou il accomplit une œuvre de mort, ou il devient l'un des facteurs essentiels de la vie. Tels sont les résultats des recherches scientifiques qui ont pu mettre à jour ces forces diaboliques qui accumulent destruction sur destruction, en même temps qu'elles donnent l'espérance à ceux qui n'ont en vue que le bonheur de l'humanité.

Jetons un voile sur le spectre des années de la Grande Guerre. Elle nous ont trop montré la grandeur de ces découvertes, et l'emploi épouvantable qui leur a été imposé, et examinons seulement le beau côté de ce corps, germe de vie.

Lorsque l'on analyse les cendres des plantes, on est surpris d'y rencontrer constamment les mêmes éléments principaux : l'azote, l'acide phosphorique, la potasse, et parfois la chaux. C'est là un ensemble nécessaire, sans lequel les plantes végètent imparfaitement ; autrement dit, lorsqu'elles ne trouvent pas dans le sol ces éléments, la production diminue.

Aux temps heureux où la paix avait rendu stable l'existence elle-même, une production plus ou moins intensive n'avait sur elle qu'une faible répercussion. La guerre a détruit cette stabilité, et dorénavant, par suite des conditions nouvelles de la vie, il faut produire et produire beaucoup. Pour y arriver il faut donc demander à la terre un plus grand effort, et lui fournir toutes les matières fertilisantes qui l'aideront à donner un développement plus considérable aux plantes cultivées en vue de l'alimentation humaine.

Parmi ces matières fertilisantes, celles qui contiennent de l'azote remplissent le rôle le plus important : ce sont, par excellence, les stimulants de l'activité végétative. L'azote est indispensable, en effet, à la constitution des cellules, il domine dans le noyau et le protoplasme et assure la multiplication des tissus. En un mot, le rôle essentiel de l'azote est de « faire pousser ».

Cet axiome établi, on peut concevoir l'intensification de la production agricole, surtout par l'emploi des engrais azotés. La culture, en général, a-t-elle le souci de les utiliser ? Nous devons reconnaître qu'il n'en est pas ainsi. Notre production en blé, par exemple, nous l'indique surabondamment. Les recherches scientifiques ont démontré que chaque quintal de blé récolté enlève au sol 3 kilogrammes d'azote pur. Théoriquement, pour élever le rendement moyen de 6 quintaux par hectare, il suffirait de faire un apport de 18 kilogrammes d'azote pur. Cette conception théorique s'applique-t-elle à la pratique ? Il n'y a aucun doute à cet égard. Pour fertiliser nos terres à blé, nous employons, en comprenant les engrais fournis par notre cheptel vif, les engrais azotés organiques et les engrais salins, un tonnage d'azote correspondant à une dose moyenne de 45 kilogrammes d'azote pur, par hectare. En divisant cette quantité par les 3 kilogrammes nécessaires pour la production d'un quintal de blé, l'équivalent nous fournit le rendement moyen qu'on doit obtenir, c'est-à-dire 15 quintaux de blé par hectare.

C'est bien là, en effet, le chiffre moyen indiqué par les statistiques. Ce rendement moyen est insuffisant pour assurer l'alimentation de la population française. On

peut, et on doit l'augmenter. Il suffit de suivre l'exemple de deux nations voisines : l'Allemagne et la Belgique. La première met en œuvre, par hectare de terre labourable, 65 kilogrammes d'azote pur, et la seconde 76 kilogrammes. De ce fait, l'Allemagne obtient en blé un rendement moyen de 21 quintaux 7, et la Belgique de 25 quintaux 3. Par conséquent, la principale, sinon l'unique cause du retard de l'agriculture française, est le trop parcimonieux emploi des engrais azotés.

Cette observation ne s'applique pas à la grande culture. Elle connaît à sa juste valeur l'efficacité de toutes les matières fertilisantes propres à d'abondantes récoltes, et il n'est besoin pour elle d'aucun encouragement pour intensifier la production, qui est son but quotidien.

Dans les moyennes et petites cultures, il en est tout différemment. On n'emploie qu'au dernier moment, ou même on ne fait aucune application d'engrais azotés. L'avenir de notre agriculture en dépend, et on ne saurait trop insister près des cultivateurs pour qu'ils les utilisent.

Parmi les engrais azotés, ceux à base d'ammoniaque sont actuellement les plus réputés, car leur action est parallèle à l'accroissement de la plante, et ils lui fournissent à tous les stades de sa végétation l'azote dont elle a besoin.

La fabrication des engrais ammoniacaux s'est considérablement augmentée depuis ces dernières années et l'industrie met à la disposition de la culture des tonnages importants de sulfate d'ammoniaque, de chlorhydrate d'ammoniaque ou d'engrais ammoniacaux de synthèse, comme le cyanamide. La faveur qu'ils possèdent est pleinement justifiée en raison de leur efficacité.

Dans le dernier rapport publié par la « British Sulphate Of Ammonia Federation », on relève que, pour la première fois en 1923-24, la production mondiale du sulfate d'ammoniaque a dépassé celle du nitrate de soude : 2 millions 512.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, contre 2 millions 220 tonnes de nitrate de soude du Chili. Evalués en azote, ces tonnages représentent 502.000 tonnes d'azote ammoniacal provenant du premier, contre 333.000 tonnes d'azote nitrique, provenant du second. Le sulfate d'ammoniaque devient donc le plus important et le plus employé des engrais chimiques azotés. C'est l'engrais étalon des engrais azotés.

Malgré ces faits irréfutables, il existe encore un grand nombre de cultivateurs en France ignorant les engrais ammoniacaux. Pour qu'ils puissent être connus sans bourse délier, le Bureau de Recherches Agricoles du C. F. A., 4, quai Jean-Bart, Nantes, met à la disposition des cultivateurs qui voudraient organiser des expériences, à titre gracieux et franco, une certaine quantité de sulfate d'ammoniaque ou de cyanamide, ou de chlorhydrate d'ammoniaque, suffisante pour faire un essai sur 10 ares de céréales ou 5 ares de plantes sarclées.

Les cultivateurs désireux de recevoir et de commander ces engrais doivent adresser à l'adresse ci-dessus, en spécifiant la nature de leur terre, forte ou légère, renfermant de la chaux ou n'en renfermant pas, et la plante sur laquelle ils feront leur essai. Ils indiqueront en outre leur adresse postale exacte et la gare où l'expédition devra être faite.

Ph. SOURDILLE,
Ingénieur agricole.

Le Lin

Depuis les temps les plus anciens, le lin est cultivé dans notre pays pour ses fibres textiles. Mais l'industrie du coton ayant pris une grande extension, la culture du lin a subi, depuis un demi-siècle, une diminution s'accroissant chaque année. Seules, les primes accordées pour le relèvement de la culture des plantes textiles, ont apporté une recrudescence dans sa production.

Cependant le prix actuellement très élevé de la flasse, mérite que l'on insiste sur une culture qui, lorsqu'elle est bien comprise, produit un excellent rendement.

En règle générale, le lin vient bien dans tous les sols fertiles, mais se plaît particulièrement dans une terre limoneuse, naturellement riche en humus et de plus très meuble et facile à travailler profondément.

Dans le Nord de la France, tous les cultivateurs qui s'occupent de la culture du lin, ont pour principe de ne faire revenir cette plante, dans un même sol, qu'après un intervalle de sept à huit ans.

Ce laps de temps est indispensable, et des expériences ont prouvé qu'une seconde récolte, effectuée en une période plus courte, était tout à fait inférieure.

Depuis la guerre, la culture de la chicorée a pris, dans les régions productrices de la plante textile qui nous occupe, un grand développement, et ce fait favorise celle du lin. En effet, l'expérience a montré que le lin vient particulièrement bien dans une terre qui a porté une culture antérieure de chicorée, car celle-ci demande des façons nombreuses et profondes.

Dans les régions où la culture du lin est le plus intense, on ne sème que les « lins de printemps ». L'ensemencement s'effectue en général dans le courant du mois de mars. Presque toujours, on obtient ainsi les meilleurs rendements. Cela se conçoit très bien, car, ainsi le lin trouve dans le sol, pendant la première période de sa végétation, toute l'humidité nécessaire à son développement.

Pour ces semis hâtifs, l'on a avantage à semer très épais, en moyenne 250 kilos de graines à l'hectare.

Plusieurs sarclages seront nécessaires au début de la végétation de la plante.

Le lin exigeant une assimilation très rapide d'éléments nutritifs, la question qui se pose est celle de sa fumure et des engrais à employer.

Garola a constaté qu'une récolte de lin, produisant 8.330 kilogrammes de matière sèche à l'hectare, enlève au sol :

180 kilos d'azote.
153 kilos de chaux.
128 kilos de potasse.
103 kilos d'acide phosphorique.

On voit aussitôt que l'élément principal exigé par le lin est l'azote. Cependant nous ne conseillons pas l'emploi de quantités trop fortes d'engrais azotés, car l'apport de doses exagérées de ces engrais peut avoir des inconvénients.

En effet, l'accident que les cultivateurs redoutent le plus pour le lin, est la « Verse ». Or, celle-ci est presque toujours provoquée par un excès d'azote. D'autre part, il a été prouvé, après de longues expériences, que les engrais azotés, bien qu'augmentant le poids brut de la récolte, n'apportent pas un excédent appréciable en flasse.

On peut donc, d'après toutes ces constatations, ne pas attribuer à l'azote le rôle principal, et épancher en moyenne de 200 à 250 kilos de nitrate de soude ou de sulfate d'ammoniaque à l'hectare. Mais il n'en est pas du tout ainsi pour ce qui a rapport aux engrais phosphatés et potassiques. Ils augmentent de façon très appréciable la récolte et la qualité de la flasse en même temps que la graine devient plus pesante ; cette dernière considération est intéressante, étant donné les emplois multiples et le cours actuel élevé de la graine de lin.

Le superphosphate combat efficacement la « brûlure ». Il est indispensable d'en appliquer une dose de 500 à 600 kilos à l'hectare. On remplace avantageusement le superphosphate par des scories de déphosphoration dans les terres pauvres en chaux. Mais les scories ne doivent pas être employées en mélange avec le sulfate d'ammoniaque.

Il est encore très important de noter que la potasse fortifie les tiges et évite presque toujours la verse. La potasse devient donc ainsi le facteur principal pour l'obtention d'une bonne récolte. Disons à titre d'indication, que l'on peut épancher une dose de chlorure de potassium variant de 200 à 250 kilos à l'hectare, suivant la plus ou moins grande richesse du sol en potasse, et rappelons que cet engrais potassique doit être employé au plus tard 2 ou 3 semaines avant l'ensemencement.

Dans les terres très légères, on pourra aussi utiliser la sylvinite riche à la dose de 500 à 650 kilos à l'hectare à condition de l'épancher en hiver ou au début du printemps et au plus tard 5 ou 6 semaines avant l'ensemencement.

Enfin, dans le cas où les délais indiqués ne pourraient être observés, les décisions pour cette culture étant souvent prises tardivement, on pourra employer le sulfate de potasse à la même dose que le chlorure.

Si les engrais sont répandus en mélange, avant l'emploi.

J. CAMPE.

Le Marché Mondial du Blé

Du « London Grain, Seed and Oil Reporter » à la date du 30 janvier.

Les transactions ont été très actives, la semaine passée, tant en cargos qu'en parcelles : les prix ont fortement haussé et les acheteurs du Continent ont conclu de nombreuses affaires, spécialement en cargos d'Australie et de Plata. Les principaux facteurs de hausse ont consisté dans la fermeté de télégrammes reçus de l'Amérique et de l'Argentine, dans la hausse des frets de l'Australie par suite de la vive demande de tonnage et dans les avis reçus mercredi de l'Europe méridionale, signalant d'importantes achats effectués par la Hongrie. Le volume des affaires traitées cette semaine est extraordinaire et l'on a signalé la vente d'environ 80 cargos.

Les grands achats de blé et de farine (spécialement de farine) ont constitué un des principaux événements de la semaine. D'autres pays de l'Europe ont également été des acheteurs importants et leur demande, quoique entravée dans une certaine mesure par les acquisitions des Soviets, a eu une bonne part d'influence sur la hausse des prix. Les premiers anglais ont aussi procédé à de nombreux achats et un chiffre exceptionnellement important d'affaires a été conclu dans tous les ports anglais. Bien que les négociants en céréales aient déjà vu les besoins des pays importateurs seraient grands, ce n'est que récemment seulement qu'ils ont pu se rendre compte de l'ampleur et de l'importance considérable de ces besoins.

Les pays qui sont dans la nécessité la plus urgente d'importer des céréales panifiables ont suspendu leurs droits d'importation. Dans une grande mesure, l'Europe s'est efforcée, pendant tout l'automne, de subsister en n'ayant recours qu'à ses seuls stocks indigènes et les importations, dans ce laps de temps, ont été relativement petites, tout en n'étant pas cependant négligeables. Mais c'est maintenant seulement que la disette de blé des différents pays du Continent est pleinement mise en relief et la demande de ces pays continuera à être grande jusqu'aux prochaines moissons.

D'autre part la production mondiale est inférieure aux besoins mondiaux : conséquemment, les prix ne peuvent que hausser. Nous pouvons même dire que nous ne prévoyons pas une baisse des cours pour une période d'au moins trois mois, et à ce moment-là, la situation dépendra en grande partie des prévisions relatives au blé d'hiver américain et des conditions pour les ensemencements de printemps en Amérique et au Canada.

En Angleterre, le temps a été irrégulier et de bonnes pluies sont tombées la semaine dernière. En ce qui concerne la campagne de céréales se terminant le 31 juillet 1925, nous estimons que l'excédent mondial est de 104 millions de quarters et que les besoins mondiaux sont de 98 millions ; or, il a été chargé jusqu'à présent 44 millions 270.000 qrs ; il reste donc à charger encore 53.730.000 qrs.

Les rapports relatifs à la récolte de blé d'hiver américain peuvent en général être considérés comme satisfaisants étant donné que la majeure partie des cultures a une bonne couverture de neige ; il est vrai que dans certaines régions du Sud-Ouest, on a eu des alternatives de gelées et de dégel, mais des chutes de neige renouvelées ont considérablement amélioré la protection des plantes. A de certains moments, les prix ont fléchi par suite de la cessation des achats des exportateurs mais une reprise s'est toujours rapidement produite si tôt que les acheteurs reparaissent sur le marché. A Chicago, le marché a été principalement influencé par les besoins et les achats de l'Europe et un rapport reçu mercredi et signalant que la Russie demandait 50.000 tonnes de blé a été un des principaux facteurs qui a fait monter le blé de mai à plus de 205 c.

L'estimation finale et officielle du rendement de la dernière moisson du Canada a paru vendredi dernier et le chiffre publié est inférieur de 9 millions de bushels à la précédente estimation de novembre. Le chiffre final a été de 262.000.000 de bushels contre 271.262.000 bushels figurant à l'estimation du 1^{er} novembre et 474.199.000 bushels moissonnés en 1923. Cette statistique, jointe au fait que l'on parle de petits stocks de grains de bonne qualité a fait hausser de 2 3/4 c. environ le marché d'option de Winnipeg.

Les rapports de la récolte en cours des Indes sont généralement satisfaisants. Dans le Pendjab, la condition est bonne. Dans les Provinces Unies également, la superficie des cultures a augmenté et le développement de la récolte a été favorable ; les prévisions sont satisfaisantes et il en est de même des Provinces Centrales et du Berar.

La superficie totale des cultures de blé aux Indes est évaluée à 31.646.000 acres contre 30.203.000 acres à la même époque de l'année dernière.

L'on ne peut certes pas dire qu'une pression est exercée pour activer la vente des blés de l'Argentine quoique un bon chiffre de transactions ait été conclu. Les prix des cargos de janvier-février ont haussé dans le courant de la semaine et le cargaison du vapeur « Souderberg » de Rosario 65 lbs, achetée mardi à 71 s. 3 a été revendue mercredi à 73 s. 3 par qrs, sans compter qu'à Buenos-Ayres le blé de février a haussé de 60 c. De lundi à la clôture de mercredi, la hausse a été de 110 c., mais hier une réaction s'est produite.

Les changements de blé et de farine (comme blé) de l'Amérique du Nord, de l'Argentine, de l'Australie, etc., à destination de l'Europe ont été importants et se sont élevés à 1.540.000 qrs contre un total de 1.485.000 qrs à l'époque correspondante de l'année dernière.

PUMONS NOS POMMIERS

Le dicton populaire : « Pommiers bien nourris donnent abondants fruits », s'accorde tout à fait avec les recherches exécutées par les spécialistes tant français qu'étrangers qui donnent comme équivalent à ce qu'exporte une récolte de 15 hectolitres de blé, la quantité d'éléments fertilisants enlevée au sol par les productions annuelles de 100 pommiers à l'hectare. Il y aurait lieu d'y ajouter les éléments utilisés par le bois et les feuilles et pour l'obtention de fortes récoltes les besoins totaux seraient de 65 à 70 kilos d'azote, 15 à 20 kilos d'acide phosphorique, 60 kilos de potasse et 50 kilos de chaux pour les 100 arbres d'une trentaine d'années.

C'est donc bien à tort que dans nos campagnes certains cultivateurs, de plus en plus rares d'ailleurs, s'imaginent que les pommiers et les poiriers à cidre trouvent dans le sol tout ce qui leur est nécessaire pour produire d'abondantes récoltes sans qu'on ait besoin, comme pour les autres récoltes, de restituer à ce sol sous forme d'engrais les éléments enlevés chaque année. Evidemment, dans les terrains de choix, prairies de vallées fertiles, limons épais, chargés de nombreux bestiaux, les arbres peuvent trouver la plus grande partie de leur nourriture, mais en général il n'en est pas ainsi et combien de vergers, faute d'engrais, présentent-ils des arbres manquant de vigueur et plus ou moins infertiles.

Des essais nombreux ont permis de trancher la question ; nous ne pouvons les rapporter ici, mais de leurs résultats concordants nous retiendrons que les éléments de la fumure doivent être en parfait équilibre pour produire tout leur effet.

(A suivre).

Paiement des Factures et envois d'argent par chèques postaux

Nous rappelons à nos adhérents que les factures portant la mention « Payable au Syndicat » doivent nous être réglées dans un délai maximum de quinze jours, soit par versements directs à notre caisse, soit par mandats-poste à notre ordre, soit de préférence en opérant les versements des sommes qui nous sont dues dans l'importance quel bureau de poste au crédit de

notre compte de chèques postaux n° 6.015, Nantes. Coût 0 fr. 25.

Après un mois de retard nous réservons la faculté de faire encaisser ces factures par la poste sans autre avis, en ajoutant les frais d'encaissement qui sont assez élevés. En cas de retard plus considérable nous nous verrions obligés d'ajouter également les intérêts de retard à raison de 0 fr. 50 par cent francs et par mois.

Les observations ci-dessus relatives aux échéances de paiement des factures s'appliquent également et même tout particulièrement à celles payables chez nos agents.

En cas de paiement par chèque postal, prière de toujours indiquer au verso du talon du mandat, à l'endroit réservé pour la correspondance, la nature de la marchandise payée ainsi que le numéro de la commande.

Semoir à Main à la volée perfectionnée

Nous nous mettons à la disposition des membres du Syndicat qui désireraient se munir de cet instrument très pratique et peu encombrant, avec lequel on peut semer, en culture à plat, un hectare 1/2 à l'heure en petites graines, et 2 hectares à l'heure en gros grains. Nous adresser les demandes. Un spécimen est déposé dans nos bureaux.

Son prix est d'environ 75 fr. avec poche toile, et 105 fr. avec poche cuir.

Il nous est offert par la moyenne et petite culture un semoir en lignes s'adaptant à la charrue ordinaire et semant toutes graines en même temps que se fait le labour.

Pour tous renseignements et prix, s'adresser à M. Irénée Tellier, constructeur, à La Chapelle-Basse-Mer.

Nous tenons des prospectus à la disposition de ceux de nos membres que cet appareil pourrait intéresser.

Crésyl

Nous pouvons procurer à nos adhérents des produits suivants, excellents pour la destruction des insectes et pour la désinfection des étables, des écuries et des poulaillers.

Crésyl-Naphthol, en bidons de 1 litre 5 »
Crésylol en bouteilles de 1 litre... 5 »

Marchandises à prendre à nos bureaux, 5, quai Cassard.

Courroies à bœufs et amblets

Nous tenons toujours à la disposition de nos adhérents des courroies d'attelage pour bœufs et vaches. Les courroies en peau de buffle sortent d'une fabrique qui en a la spécialité depuis de longues années. Nous les recommandons tout spécialement. Les prix varient naturellement suivant les poids, c'est-à-dire en proportion des épaisseurs et des longueurs des courroies.

Nous avons également des amblets de la même fabrication pour joug à bœufs, soit pour charrettes, soit pour couples.

MANIOC en FARINE

Nous attendons, sous peu de jours, un wagon de manioc en farine, en sacs de 90 k. environ, croyons-nous.

Nous pourrions vendre cet excellent produit si utile pour l'élevage des jeunes veaux et des porcelets, au prix de 134 fr. les 100 kilos logés sur wagon ou en magasin Nantes.

Nous pourrions faire une réduction de 1 fr. à 1 fr. 50 pour toute commande qui nous parviendrait le 11 courant au plus tard, à expédier hors Nantes.

En vente aux bureaux du Syndicat l'élevage de MM. André GOUIN et P. ANDOUARD.

L'Elevage intensif des Veaux et Porcs
4 fr. 50 l'Exemplaire

La Situation

LES ENGRAIS

Le cours de la livre anglaise s'étant stabilisé depuis quelques jours, ceux des engrais azotés se sont également à peu près maintenus. Nous pouvons donc compter, provisoirement sur les prix que nous avons donnés dans notre dernier numéro, sauf épuisement des quantités retenues par nous.

Nous regrettons manquer en ce moment de sylvinite riche. Les retards apportés dans leurs expéditions par les mines de potasse d'Alsace depuis plusieurs semaines, ne nous ont pas permis de reconstituer les stocks que de nombreuses demandes avaient fortement attaqués et hiver. Nous craignons ne pas avoir de nouveaux arrivages avant la fin du mois.

Les mêmes retards se produisent également pour les envois de scories des hauts fourneaux de l'Est et du Nord, occasionnés par la grande abondance des commandes à servir et l'insuffisance du matériel de chemin de fer.

**Sulfate de Cuivre
Bouillie Azur - Soufre**

Sulfate de cuivre.....	210 »
Bouillie Azur.....	195 »
Soufre.....	95 »

Toutes conditions usuelles.

LES RECOLTES

CÉRÉALES

Les notes que nous publions d'autre part renseignent nos adhérents sur la situation générale des récoltes en terre et des blés disponibles. Il est bien difficile de prévoir l'avenir du froment sur les cinq mois que nous avons devant nous avant de toucher à la première récolte attendue, celle du Midi de la France et de l'Algérie. Il faudrait des offres importantes de l'étranger ou une forte baisse du change pour faire diminuer les cours pendant la première partie de cette période. L'approche de notre récolte indigène aura une forte influence indéniable.

Les affaires en disponible sont peu suivies et de faible envergure. Il y a encore cependant des existences dans les fermes de notre région, mais il faut frapper à bien des portes de greniers pour faire un wagon de 10 ou de 20 tonnes.

On peut parler du prix de 130 fr. les 100 kilos sur wagon départ.

Les avoines sont assez recherchées parce que plutôt rares. Affaires à peu près nulles en orge et seigle de pays.

Les blés noirs sont peu demandés en raison de leurs prix toujours élevés.

Situation agricole

Du Bulletin des Halles

Paris, mercredi 4 février.

En ces derniers huit jours, l'aspect des cultures en terre n'a subi aucune modification appréciable ; la température toujours humide et douce presque en toutes régions, favorise l'évolution des céréales et pousse à la végétation des légumineuses et graminées de nos prairies et pâturages. La perspective est belle, mais les cultivateurs ne sont pas tout à fait rassurés, car il se produit souvent en février des intempéries qui ont de regrettables conséquences. Sans doute les blés peuvent supporter des froûds rigoureux lorsqu'ils sont plus ou moins préservés par la neige. Or, c'est la neige qui manque dans la plaine et qui n'a qu'une bien faible épaisseur jusqu'aux pentes des collines. On pense bien que cet état de choses atmosphérique est favorable aux herbes mauvaises et aux parasites animaux de toute espèce et nous aurons à organiser contre ces ennemis, auxquels nous payons un lourd tribut chaque année, une lutte vigoureuse au printemps. Quoi qu'il en soit, si rien de fâcheux ne survient bientôt, nous pourrions envisager en toute confiance l'avenir de nos emblavures, qui sont certainement être accrues par les semences printanières, ou plutôt de fin d'hiver. Déjà, d'ailleurs, beaucoup de terres sont préparées pour le blé, les avoines et les orges et le travail se poursuit çà et là en des conditions exceptionnellement favorables. Certains syndicats ont fait connaître que leurs adhérents ont employé une quantité plus grande d'engrais azotés. L'œuvre si nécessaire de l'intensification agricole est ainsi en bonne voie. Les récentes mesures prises par M. le ministre de l'Agriculture au sujet des dix engrais ne peuvent que faciliter leur vulgarisation.

Dans sa dernière circulaire, M. Queuille a fait allusion aux mauvaises herbes, que les herages ne parviennent pas toujours à extirper, et il recommande, à l'exemple de ses prédécesseurs immédiats, les pulvérisations sulfuriques, dont l'efficacité sur les ravenelles, les renouées, les vesces, les bleuettes, les coquelicots et aussi les germes du plectin a été démontrée en maintes expériences.

Physionomie de la Séance

Le temps favorise les déplacements. Malgré des offres relativement faibles et les hauts prix qui font parfois hésiter les acheteurs, l'affluence au marché hebdomadaire est plus dense que d'habitude, surtout vers le milieu de l'après-midi. Ce n'est qu'une activité de surface, étant donné l'hésitation que l'on constate dans les opérations. Il y a unanimité pour reconnaître la très bonne apparence des emblavures d'automne, qui ont largement bénéficié d'une température exceptionnellement douce, et il y a également unanimité pour critiquer les mesures que l'on envisage pour faire baisser le coût de la vie, empêcher une nouvelle poussée de hausse sur les grains. Les agriculteurs sont les premiers protestataires. Ces projets de taxation, de contrôle des stocks, de réquisition ne leur disent rien qui vaille et ils les qualifient volontiers d'inquisiteurs. En tout cas, ce n'est pas en soumettant les ventes de produits agricoles à de nouvelles réglementations que l'on stimulera la production. La tendance, sous l'influence de la réaction qui se dessine aux Etats-Unis et en Angleterre, est aujourd'hui légèrement plus calme sur les blés, mais il y a de la résistance en culture, qui maintient ses prix le plus possible. Sur toutes

marchandises, il n'y a que des modifications peu sensibles.

BLÉ

Il faut craindre néanmoins que les projets d'étatisation n'encouragent les initiatives des gros fermiers. Si l'on instituait, par exemple, un office spécial qui acquerrait, à un prix déterminé la totalité de la récolte, on peut être certain que la culture du blé n'aurait bientôt plus qu'un caractère familial de sorte que nous serions plus encore qu'à l'heure actuelle à la merci de l'étranger.

Les menaces de réquisition, formulées d'autre part, ne sont pas prises au sérieux ; néanmoins elles ne sont point faites, on l'avouera, pour stimuler les initiatives rurales et commerciales. En dehors des réserves plus ou moins importantes qui existent dans les minoteries, il n'y a guère de stocks que chez les producteurs eux-mêmes. On doit savoir que les difficultés qu'éprouvent avec la taxe sur le chiffre d'affaires et les autres charges fiscales, les négociants en grains, ne les prédisposent guère à ces « accaparements » dont on parle si à la légère dans certains milieux politiques. Et avec les hauts prix que l'on pratique, on aurait de la peine à réunir les énormes capitaux indispensables à ces opérations ténébreuses. De sorte que la réquisition projetée ne peut que menacer le fermier, qui a la légitime prétention d'être maître de sa production. Il faut espérer que le gouvernement se rendra compte des dangers de toutes ces combinaisons de politiciens à courte vue et qu'il interviendra opportunément pour inspirer confiance aux producteurs. Les offres ne paraissent pas plus importantes qu'aux dernières réunions et en raison des fluctuations qui se produisent sur le marché extérieur, les prix réclamés sont assez vivement discutés. La tendance devient peu à peu plus calme. Nous notons en disponible, départ : blés de Beauce 132 à 133, Allier, Cher, Nièvre 134 à 135, Aube et Marne 130 à 131, Yonne 132, Oise, Aisne, Somme, Ardennes 124 à 130 suivant qualité et poids spécifique, Sarthe et Mayenne 132 à 133, Vienne 133, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres 131 à 132, Eure 122 à 130, Seine-Inférieure 126 à 129, Nord et Pas-de-Calais 120 à 128 suivant qualité et poids spécifique. Les offres en provenances des rayons du Nord sont encore de faible importance ; les battages ne sont pas complètement terminés et on les a poursuivis tous ces jours derniers avec une certaine activité. Les rendements sont des plus variables et les cultivateurs, comme les négociants et meuniers du reste, se plaignent des sensibles différences de qualité que l'on constate dans toutes les fermes. De là les sérieux écarts de prix que nous indiquons.

Dernière Heure

Paris, 4 février (4 heures).

Assistance assez nombreuse, tendances hésitantes. Les prix que l'on pratique sont en recul, mais les vendeurs ne paraissent pas vouloir aller loin dans la voie des concessions. D'ailleurs, au marché réglementé, on est en reprise en clôture de 1 à 2 fr. suivant époques et le marché libre se ressent de cette influence tenue. Les avis de l'extérieur continuent donc à donner la situation. D'autre part, les offres n'ont toujours rien de pressant, principalement dans le Centre et le Sud-Est dont la meunerie continue à rechercher les blés et paye jusqu'à 145 francs rendu usines. Dans la région parisienne, on paye les provenances Somme, Oise, Aisne 128 fr. en 75 kilos ; Beauce, Seine-et-Oise 132 à 132.50 ; Cher, Nièvre, Vienne, Centre 136 à 136.50 ; Allier 137 à 137.50.

Quant aux exotiques, avec la hausse, rares sont les nouvelles affaires en première main ; par contre, les ventes sont nombreuses et présentent des différences de cours importantes.

Le seigle, toujours très peu offert, est ferme de 105 à 108 fr. départ et se paye rendu jusqu'à 115 fr. par la meunerie.

En avoine, la baisse du Marché de Paris a fait place à un ton plus ferme qui influence la marchandise. Toutefois, aux prix demandés, les acheteurs sont hésitants. On cote les grises de Beauce, Eure, Brie 95 à 95.50 départ ; blanches-jaunes 90 à 91 ; blanches pures 92 à 93 ; Centre 90 fr. En graineterie, on parle de 100 à 101 fr. les grises.

Orges un peu plus offertes ; néanmoins, les cours sont fermement tenus par les vendeurs en bonnes qualités de brasserie ; Berry 118 ; Beauce 119 ; Gâtinais 121 à 122 ; Sarthe-Mayenne 116 à 117. Au dernier moment, les vendeurs nous disent ne pas rencontrer de contre-partie à ces limites.

Escourgeons soutenus ; Beauce 115 départ ; Poitou-Vendée 107 à 108.

En orges exotiques, on offre sur les bases suivantes : blanches d'Amérique 105 fr. disponible Dunkerque sur wagon ou allégé. Kurrachée 105 fr. ; Maroc 99 Dunkerque ou 100 Bordeaux ; Algérie-Tunisie 98 ; Mazagan 96 ; Maroc à venir 97 fr. caf Marseille.

Sons déclassés ; la consommation reste peu intense. On cote la fabrication parisienne, en disponible, 53 à 55 fr. ; recoupettes 52 à 56.

Sarrasin soutenu : Bretagne 92 à 93 ; Normandie et Limousin 94 à 95.

GRAINES FOURRAGERES

Marché sans entrain, les demandes étrangères faisant à peu près défaut. Les offres sont peu importantes, mais il se trouve quelques vendeurs décidés à baisser, ce qui alimente suffisamment le marché. On cote : Trèfle violet du Midi nature de 775 à 825 fr. ; dito Centre nature de 800 à 850 francs.

VINS

Il faut reconnaître que, malgré la forte baisse qui vient de frapper tous les vins d'Algérie, du Midi et du Centre, nos vins de pays se sont assez bien tenus. La demande est peu importante, mais malgré tout, à l'exception des gros-plants communs qui sont tombés vers 110 et 100 fr., suivant qualité, nos bons gros-plants de consommation et nos muscadets ont maintenu à peu près leurs prix. Parmi ceux-ci un certain nombre se présentent avec un dosage assez élevé qui les fait rechercher par les bons cafés de notre place, assurés d'une clientèle fidèle qui sait où l'on peut trouver des vins de bouteille de tout premier choix et les paie en conséquence. Il nous a semblé juste d'établir dorénavant une cote spéciale pour ces vins particuliers. Ceux d'un degré moindre n'en sont pas moins appréciés de la généralité des consommateurs. Si les premiers se vendent assez facilement 300 fr., il ne faut pas voir les autres à plus de 270 à 275 fr.

OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 1 fr. 50 par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la publicité Yves Bourgeois, 19, rue Crébillon, à Nantes.

OFFRES

- 14. — A vendre : 1° avoine et orge de printemps pour semence ; 2° pommes de terre pour semence (saucisse rouge et Belle de Juillet mélangée de Belle de Fontenay).
- 15. — A vendre 3.000 boutures plants « hybride du Chili » et 3.000 boutures plants « hybride du Drôme ».
- 16. — A vendre plants de peupliers Suisses régénérés, 3 ans.
- 17. — A vendre : Dindons bronzés d'Amérique, pure race.
- 18. — A vendre, vaches jersyaises, brées à véler.
- 19. — A vendre, une salamandre.
- 20. — A vendre : 1° 1 voiture anglaise, 4 places, bon état ; 2° 1 forte carriole pouvant porter 1.200 kilos, bon état.
- 21. — A vendre, carottes fourragères et Rutabagas. Prix à débattre.
- 22. — A louer, commune du Loroux-Bottereau, pour la Toussaint 1925 : 1° à prix d'argent, 1 borderie de 4 hectares ½ environ ; 2° à moitié fruits, une vigne d'une contenance de 4 hectares ½ environ. S'adresser à M. Martineau, expert, au Loroux-Bottereau.
- 23. — A vendre : 1° 2.000 kilos blé noir, départ la Roche-Bernard. Prix à débattre. 2° Pouliche 3 ans, 1 m. 60 environ, très douce, attelée, peur de rien.
- 24. — A louer pour la Toussaint 1925, une ferme de 7 hectares 36 ares, communes de Saint-Herblain et Nantes, vigne et toutes cultures.
- 25. — A vendre, camionnette Ford, bon état de marche. Force 500 kilos. S'adresser à M. Delemarre, Bonne-Anse, Saint-Nazaire.
- 26. — A vendre, pompe aspirante et refoulante, neuve, corps en bronze, piston horizontal, bouche de 60 mm, fonctionnant au moteur. Prix modéré. Convient à jardinier-maraisier.
- 27. — A vendre, 1.500 bottes de roches à prendre au Loroux-Bottereau.
- 28. — A vendre, deux herces « International ».
- 29. — A vendre, couple dindons blancs pure race.
- 30. — A vendre, un fusil Hammerless finement gravé ; état neuf.
- 31. — A vendre, chien griffon vendéen, deux ans, excellent sur tout poil. Bas prix.
- 32. — A vendre, un omnibus quatre places intérieur, impériale trois places. Fraîchement repeint et en très bon état.
- 33. — A vendre, environ 50 kilos graines de choux Moëllier 1925.
- 34. — A vendre : 1° sept selles dont une selle d'ordonnance et une de femme ; 2° un harnais double, mors, étriers, bridés, etc. ; 3° un coupé trois-quart.
- 35. — A louer à l'année, à la Haie-Fouassière et pour la Toussaint 1925 : trois hectares de terre à prix d'argent et trois hectares et demi de vignes à moitié fruits.
- 36. — A vendre, un petit épagneul breton au sevrage. Pédigré.
- 37. — A vendre, Victoria très bon état.

DEMANDES

- 8. — On demande une faisane argentée « Lady Hamerite ».
- 9. — On demande à acheter matériel agricole complet, d'occasion ou neuf.
- 10. — On demande à acheter une herse triangulaire en bois.
- 11. — On demande : 1° cultivateur sachant bien conduire chevaux ; 2° un apprenti désireux d'apprendre l'horticulture.
- 12. — On demande pour Pâques, ménage pour entretien et surveillance propriété Morbihan. Homme cultivateur, un peu jardinier, sachant conduire. Femme à la basse-cour. Références exigées.
- 13. — On demande pour un chef-lieu de canton de la Loire-Inférieure, un ménage, l'homme s'occupant du jardin et des vaches ; la femme de la basse-cour.
- 14. — On demande pour domaine près Nantes, ménage contremaître vigneron, jardinier et basse-courrière, libre le 1er mars. Bons gages. Sérieuses références indispensables.

15. — On demande un ménage pour la Mayenne, l'homme jardinier, la femme cuisinière ou désirant apprendre.

16. — On demande pour le Morbihan, un fermier ayant une nombreuse famille, pour exploiter à prix d'argent une ferme de près de neuf hectares pouvant être portée à trente-deux hectares après défrichements payés 300 fr. l'hectare.

17. — On demande un jardinier-vigneron marié.

BESTIAUX

Paris-La Villette, lundi 26 janvier.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Temps un peu nuageux et assez frais mais incertain. La boucherie dans l'ensemble apparaît toujours très réservée.

GROS BÉTAIL. — Amenés : bœufs 2.504, vaches 1.160, taureaux 384, soit un total de 4.048 contre 4.724 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 831 gros bovins contre 926.

La vente a été très lente. L'extra toujours rare, surtout en marchandise d'un poids commode, s'est facilement maintenu aux prix forts anciens, mais dans l'entre-deux la vente a été plutôt difficile et les cours ont été difficilement maintenus dans beaucoup de cas.

VEAUX. — Amenés 1.549 contre 1.365 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 308 contre 258.

La vente a été très bonne pour la marchandise extra qui était rare et plutôt difficile pour l'entre-deux. Tandis que l'extra a encore regagné deux sous par livre, les qualités secondaires ont, par contre, perdu un et deux sous.

MOUTONS. — Amenés 12.210 contre 14.300 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.420 contre 2.725.

La vente a été très lente au début de la réunion, mais la cheville a fini par opérer ses prélèvements en payant, malgré ses discussions, aux anciens prix.

PORCS. — Amenés 4.223 contre 5.156 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 1.310 contre 1.600.

La vente a été moins difficile que précédemment. La bonne marchandise ne s'est pas modifiée, mais dans la basse viande les détenteurs ont pu remonter les prix de 10 à 20 francs aux 100 kilos vifs.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres, de 5,60 à 5,70 le kilo vif ; choix de côté de 5,70 à 5,80 ; porcs gras de 5,30 à 5,40 ; gros gras et nourrisseurs de 5,10 à 5,20 ; petite marchandise de 5,40 à 5,50.

COCHES. — Vente encore difficile ; la cote s'établit entre 3,50 et 3,90.

Ces prix s'entendent par kilo vif et pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 10 contre 51 il y a huit jours. Vente calme entre 80 et 190 francs la pièce suivant grosseur et qualité.

Dernière Heure

Paris-La Villette, lundi 26 janvier.

	Amenés	Vendus	Prix sur pied	
			1 ^{re}	2 ^e
Bœufs.....	2.504	206		
VACHES.....	1.160	121		
TAUREAUX.....	384	24		
Totaux.....	4.048	351		

Vente lente.

	Amenés	Vendus
VEAUX.....	1.549	59
MOUTONS.....	12.210	800
PORCS.....	4.223	2

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs.....	8 30	7 60	6 60	8 70
Vaches.....	8 30	7 50	6 40	9 10
Taureaux.....	7 10	6 70	6 50	7 40
Veaux.....	12 40	11 10	9 30	»
Moutons.....	13	10 10	9 40	14
Porcs.....	8	2 10	7 86	7 14

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs.....	4 98	4 26	3 30	5 39
Vaches.....	4 98	4 26	3 20	5 82
Taureaux.....	4 26	3 75	3 25	4 59
Veaux.....	7 44	6 38	5 22	»
Moutons.....	6 35	5 05	4 37	7 28
Porcs.....	5 70	5 50	5	»

Paris-La Villette, lundi 2 février.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Temps clair, puis nuageux et plutôt lourd, peu favorable à la vente. Les affaires, dans l'ensemble, ont été difficiles.

GROS BÉTAIL. — Amenés : bœufs 2.412, vaches 1.100, taureaux 306, soit un total de 3.808 contre 4.048 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 776 gros bovins contre 831.

La vente a été très lente, moins bonne qu'on avait escompté au début de la réunion devant le chiffre modéré des arrivages. Il n'y a pas eu de baisse à proprement parler, mais la boucherie a été très réservée et il a néanmoins fallu faire quelques concessions dans la basse viande.

VEAUX. — Amenés 1.573 contre 1.549 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 327 contre 308.

La vente a été difficile, la boucherie restant très modérée dans ses prélèvements. La bonne marchandise au détail a peu varié, mais les bandes plus discutées ont dans la plupart des cas perdu de 2 à 4 sous par livre.

MOUTONS. — Amenés 16.172 contre 12.210 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.010 contre 2.420.

Les affaires ont présenté un certain caractère de nervosité en raison des discussions de la boucherie s'opposant à une résistance énergique des détenteurs. Les cours ont cependant été difficilement tenus et il a fallu faire par la suite une baisse de 5 à 10 francs sur tête.

PORCS. — Amenés 4.877 contre 4.225 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.310 contre 1.600.

La vente a été très mauvaise en raison de l'importance des offres. Les gras ont subi un recul de 20 à 30 fr. aux 100 kilos vifs : ils sont complètement délaissés.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres 5,50 à 5,60 le kilo vif ; extra 5,60 à 5,70 ; petite marchandise 5,20 à 5,40 ; bons porcs gras de pays, 5 à 5,20 ; gros gras et nourrisseurs 4,70 à 5 fr.

COCHES. — Vente mauvaise ; la cote s'établit entre 3,50 et 3,90, rarement 4 fr. Ces prix s'entendent par kilo vif et pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 22 contre 10 il y a huit jours. Vente calme entre 100 et 160 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

Dernière Heure

Paris-La Villette, lundi 2 février.

	Amenés	Vendus
Bœufs.....	2.412	188
VACHES.....	1.100	80
TAUREAUX.....	366	24
Totaux.....	3.908	292

Vente calme.

	Amenés	Vendus
VEAUX.....	1.573	65
MOUTONS.....	16.172	2.000
PORCS.....	4.877	»

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs.....	8 30	7 60	6 60	8 70
Vaches.....	8 30	7 50	6 40	9 10
Taureaux.....	7 10	6 70	6 50	7 40
Veaux.....	12 40	11	9 50	»
Moutons.....	12 70	10 10	8 90	13 70
Porcs.....	8 14	7 72	6 86	»

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs.....	4 98	4 26	3 30	5 39
Vaches.....	4 98	4 26	3 20	5 82
Taureaux.....	4 26	3 75	3 25	4 59
Veaux.....	7 44	6 38	5 22	»
Moutons.....	6 35	5 05	4 37	7 28
Porcs.....	5 70	5 50	5	»

Paris-La Villette, le 5 février.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied	
			1 ^{re}	2 ^e
Bœufs.....	1158	978	4 92	4 14
Vaches.....	520	509	4 92	4 30
Taureaux.....	475	460	4 26	3 69
Veaux.....	4088	4024	7 20	6 41
Moutons.....	7.880	7.550	6 30	4 95</

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements,
s'adresser à M. Y. BOURGEOIS, rue Crébillon, 19, NANTES
Téléphone : 12.68 et 26.35

Officiers Ministériels

A AFFERMER
pour le 1^{er} Novembre 1925
LA FERME DE LA BROSSÉ
commune de Gonnord
CONTENANCE 58 HECTARES
S'adresser à M. CHUPIN, expert, à Cholet.

Etude de M^e SILLARD, notaire
à La Guesche-de-Bretagne
S'adresser à M^e SILLARD
à vendre à Famblay.
FERME de 6 Hectares 50 ares
En bordure de route à trois kilomètres
de la Guesche
Très bien bâtie et d'un seul tenant
Libre le 1^{er} novembre 1926

A céder à Chaillé-les-Marais (Vendée), chef-
lieu de canton fort riche, intéressant com-
merce d'HOTELLERIE avec (ou sans) son im-
portant matériel. Affaire d'avenir. Situation
exceptionnelle, sur la route de Bordeaux à
Nantes. Exploitation facile. Clientèle de voya-
geurs et touristes. Belle salle de restaurant,
12 chambres, grand et beau café, vaste garage
cimenté et couvert. Maison achalandée pour
noces et banquets. Location de voitures auto-
mobiles. Messageries avec gare de Nalliers.
Facilités pour achat des immeubles, commis-
sion sur intermédiaires.
S'adresser à M^e LIET, notaire à Chaillé-les-
Marais (Vendée).

A vendre
PROPRIÉTÉ
Rapport, Agrément
Département du Loiret
Ligne P.-L.-M.
Habitation moderne, 12 pièces
FERME
110 hectares de terres
et 24 hectares de très beaux bois
Électricité partout — Rivière — Chasse
Le tout libre à la vente
Prix : 420.000 francs
S'adresser : VION, 38, rue de la République
Orléans

A AFFERMER
en métayage, pour le 1^{er} Novembre 1925
BELLE et BONNE FERME
de 49 Hectares
à Marigné, près Dam (Maine-et-Loire)
S'adresser à M. COCARD,
2, cour Saint-Laud, Angers (Maine-et-Loire)

A vendre, Orne ou limitrophes
FERMES, DOMAINES, CHATEAUX, DOMAINES
herbagères avec Châteaux anciens, LOGIS MA-
NRIERS, PRIÈRES, PETITES PROPRIÉTÉS
RURALES.
Annonce toujours valable
M. CHAMPROUSAY, Argentan (Orne)

A VENDRE, en la commune de Saint-Sauveur
de Lantenay, près Champcoceaux et Ancenis,
4 BELLES FERMES de 16 hectares chacune,
d'un seul tenant et sur route. Deux seront li-
bres en 1926 et deux en 1928. L'on peut faire
des fermes de 20 ou 25 ou 30 hectares si les
acquéreurs le désirent. S'adresser à M. Georges
PEAUSSEAU, expert au Fourneau, à LIRE (Mai-
ne-et-Loire).

A VENDRE
1^{re} Une Ferme de 15 hectares environ, bien
fructifère, aux environs de Segré, Libre le 1^{er}
novembre 1925; 2^{de} Une ferme de 10 hectares,
à 4 kil. d'Angers, libre le 1^{er} novembre 1925.
S'adresser Moysan, propriétaire, 41, rue Proust,
Angers.

A VENDRE, commune de Varades (Loire-Infé-
rieure), une FERME de 20 hectares, libre en
1927. S'adresser à M. CLEMENT, 34, rue de
Rennes, Châteaubriant (Loire-Inférieure).

A VENDRE, en la commune de Saint-Her-
blou, près Ancenis (Loire-Inférieure) : 1^{re} Une
FERME de 28 hectares, libre en 1926; 2^{de} Une
FERME de 35 hectares, libre en 1926; 3^{de} Une
FERME de 35 hectares, libre en 1928. Bons
bâtiments. — S'adresser à M. CLEMENT, 34,
rue de Rennes, Châteaubriant (Loire-Infé-
rieure).

A VENDRE Ferme de 107 hectares d'un
ensemble, herbe et labour, bien planté. Bâti-
ments neufs. Libre en 1926. Ferme de 59 hec-
tares, herbe, bons bâtiments. Libre en mars
1926. Calvaire, à Putanges (Orne).

A VENDRE EN DORDOGNE —
1^{re} Propriétés rapport;
2^{de} Maisons bien situées,
convenant au commerce et à vie privée
Fournier, Immeubles, Brantonne (Dordogne).

OCCASIONS

A ENLEVER DE SUITE

CAMIONNETTE FIAT, M. 2
1.200 kilos, grande carrosserie, très bon état,
carburateur Zenith, exhausteur
cause double emploi. Prix intéressant
CAMIONNETTE FORD
500 kilos, bon état
bas prix, cessation de commerce.
1 MOTEUR A ESSENCE 2 C. V.
neuf, monté en groupe sur brouette,
pouvant faire moto-pompe
ou servir toute installation agricole : —
Prix intéressant
Pour tous renseignements,
s'adresser : TURPIN, mécanicien à Vézetz
(Indre-et-Loire). Tél. 3.

ON DEMANDE ménage pour gérance et livrai-
son. Logement assuré. S'adr. : Au Planteur de
Caiffa, 11, rue du Jeu-de-Paume, Laval.

BONNE à tout faire est demandée dans mai-
son bourgeoise Pavillon. Ecrire en indiquant
références à HOGREL, 5, rue de l'Amiral-Cour-
bet, Alfort (Seine).

ON DEMANDE pour Châteaubriant Bonne
à tout faire, faisant cuisine simple; Bonne
pour s'occuper de trois enfants. Sérieuses ré-
férences. S'adresser M. de la PERRIERE, rue
Michel-Grimaud, Châteaubriant.

Homme célibataire et sérieux pour ELEVAGE
POISSONS, potager et toutes maïs, logé et
nourri. M. Bresson, Château des Masselins,
par Chaudai (Orne).

CUISINIÈRE M. Gustave MAYER, notaire à
Craon, demande une Cuisinière.

CUISINIÈRE ou MENAGE, homme toutes
maïs extérieur et un peu intérieur, femme
cuisinière. Références exigées. Comtesse de
Maistre, Escureux, Savenay (Loire-Inférieure).

BONNE, 18 à 25 ans, est demandée de suite.
Bons appointements. Ecr. Ferdinand Marie,
négociant, Beures et Gufs, Condé-sur-Noi-
reau (Calvados).

DEMANDE VALET DE CHAMBRE
Références sérieuses. Comtesse de PENGUIL-
LY, à Penquilly (Côtes-du-Nord).

Economie Séminaire d'ISSY (Seine)
demande
DOMESTIQUES D'INTERIEUR

FAMILLE catholique dem. p. Paris Jeune
Belle au moins 16 ans, comm. débutante fem-
me de ch. sach. coudre, très sérieuse, de bon carac-
tère et bonne santé. Comtesse de NADAILLAC,
16, rue de Bourgogne, Paris.

DISTILLATEUR
1^{er} Eau-de-vie de cidre, spécialité vieux Calva-
dos « marque déposée »;
2^{de} Eau-de-vie de marc et vins de Touraine,
demande
Représentant sérieux, Nantes et environs.
Ecrire G. BUAT, distillateur,
Pré-en-Pail (Mayenne)
ou 91, rue Laponneraye — TOURS

PLANT DE PEUPLIERS SUISSES
Suis vendeur de 4.000 très bons sujets —
POMMIER, à Saint-Quentin (Mayenne)

A VENDRE
40 TONNES BETTERAVES FOURRAGERES
Prix intéressant. Très pressé
S'adr. à M. Pierre CHEVALLIER, Châteaubriant

A VENDRE deux chaudières verticales, à
tubes field, montées sur roues, avec pompes d'impul-
sion, à vap. dite « Pulsomètres ». L'une de 3 HP,
l'autre de 6 HP, bon état. M. PASTOUREAU,
exploitant de carrière, Alençon.

MOTEUR NATIONAL 1 1/2 à 2 HP
parfait état
et PETITE BRABANT double 1 cheval à vendre.
Bonne condition
Pen. Blancet Yves BOURGEOIS, Nantes.

LAPINS BLANCS achetés très cher, ainsi que
Martres, Putois, Loutras, Tannes, Belettes, Re-
nards, Ecureuils. Ecrire PERROCHAUD, four-
neur à St-Pazanne (L.-Inf.). Tous travaux
concernant la fourrure.
Prix avantageux, travail irréprochable

C'EST INCROYABLE !

A litre de réclame, l'avoine : 4 échant. sac à main
pour dame; 1 superbe portefeuille; 4 talon porte-monnaie;
1 portefeuille; 4 stylo système réola; 1 broche porce-
laine; 1 flacon extrait odeur et une agréable surprise.
GADEAU : 2 nappes, 12 serviettes, le tout contre ren-
drement de 12.50
Ecrire : MARQUENIEUX SIMIL E. A.
25, rue des Dominicaines, MARSEILLE

BOUCHERIE à céder, 2-4 vœux, 3 montons,
1 bœuf, installation moderne, long bail, petit
herbage. Mode paiement à débattre. Ecrire
M. Derieux, Expert, Mayenne.

BEAUX PLANTS de 2 ans de GAILLARD
Expéditions garanties
1922 et 1923 : 3001. Boutures de SEIBEL 498, 495,
499, 494, 505. Le LANK, les PLANTS de L'AVENIR, ainsi
que nombreuses autres variétés.
Prix très intéressants. Demander le catalogue
L. DUBOIS, maître de Rosny (Vendée)

Filature du Nord
ACHETEZ VOS LAINES à TRICOTER
Expéditions garanties
— VADURET, à LILLE —
(Nord)

POUR VENDRE vos sauvegardes : canards, lou-
trons, bécasses, couraillots, bécasses, etc., vous avez
tout intérêt à vous adresser chez P. PERRICHAUD, four-
neur à Saint-Pascan.
Montage en tournures - Prix avantageux - Travail irréprochable

REPRÉSENTANTS demandés par Vignerons désirant
vendre directement à leurs clients
Vin de table exquis - Prix modéré - Clos Mont-Oriel
LILLE (Nord)

A VENDRE cause électrification, excellente instal-
lation à gaz pauvre 15.77 chevaux.
Vidua ou marches
A. HAINAUX, Nozy (Loire-Inf.)

Épaveur acroté gerbon, 5 ans, très soigné, rapporte
arçes, brossailles, etc.
DUBOIS, maître, Rosny (Vendée)

Si vous aimez les HUITRES ou si vous
faites un bon climat.
Demandez directement aux parcs d'élevage :
— Rouffignac à Marnac (Ch.-Inf.)
10 kilos Marnac extra 1^{er} choix 90 fr. — 5 kilos 50 fr.
Belles Portugaises parquées 10 kilos 22 francs
5 kilos Portugaises 18 francs

MAGNETOS, réparations de toutes marques
dynamos, démarreurs.
Nombres occasions garanties dit neuf
MARTY, 45, rue Léon, PARIS

CHINCHILLAS, Boveron, Russes sans primés, YARNER,
2, rue Chatelet, Virey-le-François
COQUILLES D'HUITRES pulvérisées, indispensables
pour favoriser ponte.
Noces et pap. — 10 kilos franco 9 francs
F. ROUFFINEAU, ostréiculteur à Marnac (Charente-Inf.)

ELASTIQUES pour emballage fruits, à
acheteurs ou contractants.
S'adresser : HUBERTS Rocheby, Saint-Malo
seul représentant de CATON LIMPED de Londres

POMMES A CIDRE et cidres fermiers
de NORMANDIE.
Cidre marqué « LA POMME D'OR ». Meilleure fermier marquée
« SAINTE-MERIE » et « LA BONNE PÉRIODE ». Pommes de
terro sélectionnées, choux-fleurs, etc...
Ecrire à M. P. PIQUET,
exploitant à Sainte-Mère-Eglise (Manche)

Couples CANARDS BARBARIE (canards
dindes), 60 à 70 fr. L. Cathelin, régisseur,
Mareuil-sur-Cher.

CHEVAUX de chasse et d'attelage. M. Rivière,
La Coardec, Avranches (Manche).

Pépinières et Horticulture réputées, Charles
CAILLÉ Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes,
fondées en 1790. Les plus importantes cultures
de plants de fraisiers de la région, 200 variétés
à gros et à petits fruits, dont 35 remontantes
produisant de mai en octobre.
Catalogue franco. Téléphone : 21.59.

TOUTES LES VIGNES NOUVELLES
FRANCO-AMÉRICAINES DE
SEIBEL
Rustiques et Résistantes aux Maladies
Production rigoureuse de bon vin riche en alcool et en couleur
Boutures et racines d'authenticité absolue
Demande catalogue et prix courants à l'industriel
M. SEIBEL, à Aubenas (Ardèche) et France
ou à M. COLIN, à Montbéliard (Doubs)

GENISSERES r. p. Cotentine Normande, 8 à 20
kilos, Confiance, prix modéré. R. de Misonard,
Glevez, Bazenville Crépon (Calvados).

ASPERGE grosse hâtive d'Argenteuil. Plants
sélectionnés extra.
Nombres récompenses
Robert-Morice, Sainte-Luce (Loire-Inférieure)

TRUIE-VERRATS middle white yorkshire
grande origine, pedigree
Marquis de LUSSAC
Sainte-Catherine-Flebois (Indre-et-Loire)
Couples CANARDS BARBARIE (canards
dindes), 60 à 70 fr. L. Cathelin, régisseur,
Mareuil-sur-Cher.

UNE CONSTRUCTION EN BETON ARMÉ
ET MATERIAUX DE PREMIER CHOIX
construite par
l'ingénieur O. LE TOULLEC
15, rue Jean-Jacques-Rousseau, Nantes
vous coûtera moins qu'une vieille mesure et
un nécessaire aucun entretien.

SPECIALITE D'ELEVAGE
de la race bretonne, pis noirs. Plusieurs jeunes
vaches en lait ou prêtes à vêler. Garanties très
bon rapport à vendre. S'adresser chez M.
Alfred TURPIN, à Lunières en Rouann.

JACHETE peaux de lapin, chat, lièvre bien
sèches, 16 fr. le k. Albert, Noirmoutier, Vendée.

Cultures de graines potagères, fourragères et
de Fleurs. Plants de légumes et de fleurs. Tout
produit pour jardin, demander prix courants.
Paul BAHAUD, cultivateur-grainier
Route de Paris (près Boulevard) — NANTES

POULETTES Bresse naines issues de primées
prêtes à vendre, Dindes couveuses, Oies de
Toulouse, Elevage du Gava Cosnac, près
Brive (Corrèze).

ACHETONS DEFENSES D'ÉLEPHANTS
Ecrire : Galerie Dobrée
2, rue Jean-V, Nantes

TOURTEAUX arachide rufisque en farine,
livraison disponible. S'adresser Maison J.-M.
Loisance, Boite postale, 21, Rennes.

MAXIMUM de RECOLTES dans vos
JARDINS et CULTURES
Le moyen est de demander prix courants
à l'AGRICULTEUR DU JARDINIER, adressez-les
C. LEMAIRE, Grainier, 103, Boulevard Magenta,
Paris, R. C. 46.140

TRACTEURS AGRICOLES d'occasion, état neuf. Tou-
risme, Latil et Molins avec
charnes prêts à fonctionner. Prix intéressants
S'adresser Garage JAPORTE à Toulouse

TORPEDO Renault 1922, 10 c.v., 5 places, état neuf,
75, rue Saint-André, NANTES

AGRICULTEURS
Demandez vos semences sélectionnées du
Nord et d'importation à la maison Valtay-Can-
chon à Quimble (Nord), Avoines Panose,
pommes de terre Hollandaise (plants) avec
certificat Phytosanitaire, Graines de lin de
liga, certifié d'origine.
Engrais de toutes sortes, prix spéciaux pour
Syndicats.
Représentants sérieux sont demandés.

NOURRITURES : S. A. P. O. C. économique, et
Indicus, pour 1. animaux. Usines Motinas, St-
Pourçain-sur-Sioule (Allier), Taris, notices P.

DEMI-MUIDS
et BARRIQUES VIDES A VENDRE
FOUCHER, vins en gros
— 3, rue de Versailles, Nantes —

A VENDRE importante quantité de plants
de vigne greffés et soudés en Gamay ordi-
naire, Chardonnay et Romorantin, Pincau de
Vouvray et Pincau d'Aunis.
S'adresser à DUVIGNEAU-ROBERT,
à Ozain (Loir-et-Cher)

PLANTS GREFFES
Producteurs directs et boutures
M. FRUNEAU, Gare Bougenais (Loire-Inf.)

PEPINIÈRES VITICOLES
Vignes greffés
Bois pour greffages
Producteurs directs
Cassis et griffes d'Asperges
CLAUDE SABOURET
à Fresnes
par Contres (Loir-et-Cher)

BRABANT l'Idéal, à 1 et 2 chevaux, 550 fr.
M. de Cadaran, à l'Oasis, Le Poullignou (L.-I.)

TONNES d'occasion, parfait état, pour eau ou
purin, prix avantageux. Joly, 40, avenue Mar-
ceau, Courbevoie (Seine).

VIGNES hybrides directs, greffés pour tous
pays, 5279, 4986, 5456, 6468, B n° 1, dit L'AS
DES AS, record en tout, etc. Prix courants P.
M. Guilly, à Bucey-les-Gy (Hte-Saône) Gray 2172

VITICULTEURS, AGRICULTEURS
Malgré le mildiou, la Gochylis, sans sulfatage,
assurez-vous une récolte de bon vin de 12
en plantant les vignes sélect. 4.986, 5.409, 5.213,
6.468, 1.000, 4.643, 5.656, 6.905, 8.243, etc., qui
assurent une récolte en 2^e année. Vignes de cuve
et de table. Rosiers, arbres fruit. Dem. broch.
illustré 70 p. — « Un quart de siècle en viticul-
ture nouvelle » à Malet-Botton, spécialiste-
hybrideur, Villefranche-en-Beaujolais (Rhône).

« L'ÉCHO FORESTIER », journal du com-
merce des bois, villa Poissonnière, Pavillon 7,
PARIS (18^e). — Spécimen gratuit sur demande.

Enfants qui urinent au lit
Mères de famille qui, jusqu'à ce jour, avez
tout essayé et que rien n'a réussi, écrivez à
M. MENARD, Pharmacien-Spécialiste, au Lan-
gon (Vendée). Il vous indiquera, moyennant
un timbre de 0 fr. 25, le moyen qui, depuis
20 ans, a guéri un nombre considérable d'en-
fants de tout âge.
(R. C. Fontenay 253).

Enfants qui urinent au lit
Mères de famille qui, jusqu'à ce jour, avez
tout essayé et que rien n'a réussi, écrivez à
M. MENARD, Pharmacien-Spécialiste, au Lan-
gon (Vendée). Il vous indiquera, moyennant
un timbre de 0 fr. 25, le moyen qui, depuis
20 ans, a guéri un nombre considérable d'en-
fants de tout âge.
(R. C. Fontenay 253).

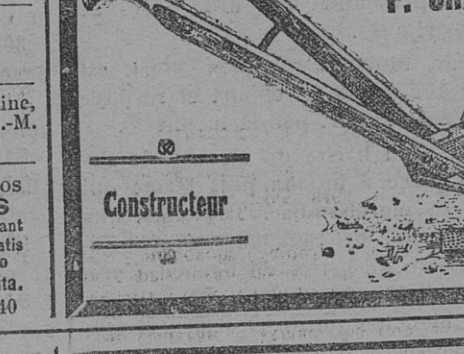
CULTIVATEURS !

employez l'Engrais Th. SALMON

Usine d'ISSÉ (Loire-Inférieure)

Le Meilleur Engrais — Celui qui dure

Constructeur



L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Suco
1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES

CAISSE SYNDICALE & CAISSE MUTUELLE

des
AGRICULTEURS DE FRANCE

SIÈGE SOCIAL :
56, rue de Londres, PARIS (8^e)

Société d'Assurances mutuelles contre
les accidents de toute nature, fonc-
tionnant sous le patronage de la Société
des Agriculteurs de France.

La CAISSE SYNDICALE garan-
tit contre les conséquences de la
nouvelle loi sur les accidents agri-
coles et réassure les caisses locales.

S'adresser :
Inspecteur régionale : M. DARDE,
56, rue de Londres, PARIS (8^e)
Agents Généraux : à Nantes, MM. de
KERNARS et POISSON, 11, rue
des Cadenniers, et dans tous les principaux
cantons.

TANNINS EXTRA à l'ALCOOL
— Résines pures
Colle de Flandre, Colle de poisson, Colle
Gélatine, Colle Nantaise, Colle Gouquet,
Métal sulfite de potasse, Acides tartrique
et citrique, Conservateurs et Anti-ferments
chez E. PILLORGET, 2, rue Guipin 2
NANTES

Tuyaux caoutchouc Bassines à soufrier
Entonnoirs, Mèches souffres, Bandes, etc.
POMMES, moto-pompes, Echaudeuses,
Rince fûts, Fûts tonneaux, etc.
Tout l'Article de CAVES et de CHAIS au meilleur prix

FOUDRES, FUTAILLES
neufs et usagés — toutes contenances
H. ROUTHOU, à Lanol (Hérault)

C^e d'ASSURANCES GÉNÉRALES

Représentées à NANTES, 1, rue Affre, par
MM. L. FEILDEL et H. DEVORSINE

à ANCENIS et canton
de CHAMPTOCEAUX par
M. JUTEAU

VIE — INCENDIE — RENTES VIAGÈRES
ET ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

ARBRES FRUITIERS

Abricotiers - Cerisiers - Pruniers
Pommiers à cidre et à couteau
Poitiers - Pêcheurs formés et non formés
ROSIERES Collection d'élite
1^{er} Prix aux Expositions
Camélias et Arbustes d'ornement

A.-D. BAHAUD

Pépiniériste
106, rue des Châlières — NANTES
Exposition Nationale de Nantes 1921 :
Hors Concours, Membre du Jury.

Si le prix de :
30 fr

POUR LAZOTE

d'un hectare
de vos Cultures
vous convient

demandez gratuitement à
LA NITRAGINE
281, rue St-Honoré, Paris

brochures et lettres des
cultivateurs ayant employé

18^e Vente Publique
REPRODUCTEURS
Le 12 Février 1925
BOVINS NORMANDS
17 TAUREAUX et 4 GENISSES présumées pleines
PORCINS LARGE WHITE
6 VERRATS et 10 TRUIES présumées pleines
Le Catalogue illustré sera envoyé gratis sur demande adressée à
M. G. Monville, éleveur à Haut-le-Vatois, par Yvetot (Seine-Inf.)
NOTA. — Les Bovins sont presque tous inscrits au H. B. N. et issus de mères
contrôlées au point de vue laitier et bœufier.

Agence Officielle "FORD"
VOITURE TOURISTE, torpédo 4 places 12.500 avec
CAMIONNETTE normande ou commerciale, sur châssis 500 kilos, depuis 12.500 éclairage
CAMION 1 tonne, le châssis. 11.150 et
TRACTEUR FORDSON démarage
HENRI MATILE - NANTES électrique
20, RUE RACINE Tél. 9.16-22.21
GRANDS GARAGES DE BRETAGNE
VENTE A CRÉDIT

Anciens Établissements
BROUHOT et C^e
à VIERZON (Cher)
Secrét. Assurances au Capital de 3.000.000 de francs
Pour la PROPRIÉTÉ du GRAIN
la battuse BROUHOT
reste INIMITABLE
COMME
la Battuse
A GRAINES
DEMANDEZ
le Catalogue franco en citant ce journal

VOITURES D'ENFANTS
OCCASIONS et NEUVES
ACHAT — ÉCHANGE — RÉPARATIONS
MAINGUY, 23, Chausse de la Madeleine — NANTES

ATAUPANOS DÉTRUIT LES ATAUPES
Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (pour 1000 attaques)
DESTROYER RAPIDE et COMPLÈTE, SUCCÈS ASSURÉ
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.
Le flacon 5 fr. (Grand Commerce)
MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital — NANTES
O. PILLET, pharmacien — TÉLÉPHONE 9.08
DÉPÔT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
— BAISSÉ DE PRIX —

VIGNES AMÉRICAINES
— Vignoble de l'Équateur —
LA GARNACHE (Vendée)
Plans, racines et boutures de Gaillard
Seibel, Baco 22 A, Estel, etc.

PULVERISATEUR A TRACTION
pour le traitement des céréales à l'acide sulfurique et le sulfatage des vignes
Cet appareil, construit spécialement pour son adaptation à la culture dans la région,
possède des dispositifs nouveaux et indispensables, entr'autres :
Un relèvement vertical de la rampe porte-jets, au moyen d'un levier, à la portée
du conducteur, pour faciliter le virage au bout du champ.
Un attelage réglable et très court pour bœufs et chevaux.
Toutes les pièces de l'appareil en contact avec l'acide sont en métal spécial inattaquable
Pour renseignements complémentaires s'adresser à :
J. LEGEAY, constructeur — Cheméré (Loire-Inférieure)

POMMES DE TERRE
de Semence
AGRICULTEURS, gardez-vous de planter des
Tubercules dégénérés.
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard
vos plants en Bretagne au climat et au sol propices.
Prix modérés. Qualité de 4^e choix. Variétés à grands
rendements : Beauvois, Andréon, Ronde jaune, Char-
dons, Early, Industrie, Fin de Siècle, Magnum Imperator,
Fluck géant, Saucisse, Professeur Mecker, Merveille
d'Amérique, Wollmann, Géante blanche, Géante bleue, etc.
Expéditions par wagons et à partir de 50 KILOS pour chaque variété
MARQUE DÉPOSÉE
UNION AGRICOLE BRETONNE
31, rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)
Les Tubercules bretons sont rigoureusement exempts du doryphera et de la gale noire

VIGNES
J. FOULONNEAU, viticulteur
à Saint-Christophe-la-Courpière (M.-et-L.)
Plants greffés, extra beaux, de toutes les
variétés de l'Ouest et des meilleurs Hybrides.
Racines producteurs directs.
Hybrides nouveaux.
Boutures greffables.
Arbres fruitiers.
Collis de 10 POIRIERS variés sur Cognassier
30 fr., franco toutes gares
Toutes garanties d'authenticité et références
demandées par les Acheteurs.
Prix-courant franco sur demande.

LE ZENITH
Société Assureur du SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS de la Loire-Inférieure et du SYNDICAT AUXILIAIRE DU COMICE DE VERTOU.
Incendie - Vol - Accidents
A. VAULON et G. BOLCHAUD 5, rue Petit-Benoist - NANTES

Si VIGNE
vous intéressez demander la brochure
Les Hybrides producteurs directs
de 100 pages, adressée franco sur demande
plants greffés toutes variétés, boutures greffables
porte-greffes racines. Collection variée de table.
ARBRES FRUITIERS, Forestiers et d'Ornement
E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes